



# Safety chez Swisscom

EPI "Gants de protection"

© SiBe Safety Swisscom Konzern



# Safety chez Swisscom

## EPI "Gants de protection"

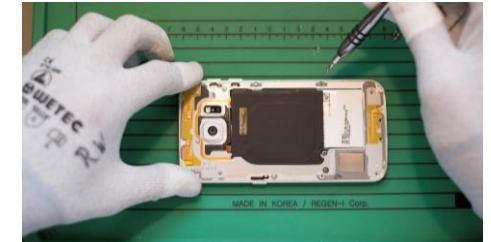


### Tout savoir sur les EPI des mains et des bras

- Les gants de protection permettent de se protéger contre une multitude de risques; les différents modèles disponibles sur le marché sont particulièrement nombreux.
- Les gants de protection doivent satisfaire aux exigences propres au domaine d'activité concerné et offrir une protection maximale sans gêner la réalisation des tâches.
- Les produits de protection de la peau ne constituent pas des équipements de protection des mains. Ils permettent seulement de prévenir les affections cutanées d'origine professionnelle.

### Risques – à quoi servent les gants de protection?

- Risques mécaniques (objets ou matériaux coupants, pointus ou tranchants) – **EN 388**
- Risques thermiques (flammes, chaleur et froid) **EN 407 / EN 511**
- Risques chimiques et biologiques (substances toxiques, infectieuses, corrosives ou irritantes) **EN 374-1**
- Rayonnements
- Salissures
- Énergie électrique





# Safety chez Swisscom

## EPI "Gants de protection": les aspects les plus importants ...

### Les 3 catégories de gants de protection (Directive CEE 89/686/CEE)

- **Cat. 1** utilisation pour **“risques limités”**, p.ex. travaux de jardinage, travaux domestiques
- **Cat. 2** utilisation pour **“risques moyens”**, p.ex. maniement de produits chimiques, dommages ultérieurs "réparables"
- **Cat. 3** utilisation pour **“risques élevés”**, p.ex. maniement de produits chimiques, dommages ultérieurs jugés "irréversibles/mortels"

- Classification EPI "Catégorie II/III" → **instruction dans le domaine de la sécurité obligatoire! (pour la cat. III – y compris l'instruction pratique)**
- **Durée de vie:** ceci est déterminé par les informations fournies par le fabricant dans la brochure d'information – voire Safety-Règle 002; les valeurs de référence suivantes sont valides:
  - Utilisation: pas de détails
  - Escorte/durée de vie: **5 ans**
  - Protection assurée: **max. 5 ans** (de la date de fabrication jusqu'à la fin de l'utilisation)

### Enseignements tirés de la pratique

- Dans le contexte professionnel, les mains constituent la partie du corps la plus fortement exposée aux risques. Le port de gants leur offre la protection nécessaire dans les situations les plus diverses: ils permettent de prévenir aussi bien les coupures ou les brûlures (en cas de travaux avec des objets tranchants ou chauds) que les affections cutanées aux mains ou aux avant-bras (en cas de manipulation de substances nocives).